



«Ce qui se passe à Kondengui depuis hier n'est pas seulement une crise de l'administration pénitentiaire de cette prison, mais plutôt une crise de l'administration de la justice au Cameroun, la pire au monde, mettant en cause la responsabilité directe du Ministre de la Justice et celle plus large du Gouvernement », a réagi Célestin Bedzigui, juste après la mutinerie, menée hier au pénitencier de Kondengui par des détenus de la crise des régions anglophones.

Lire sa sortie en intégralité

Ce qui se passe à Kondengui depuis hier n'est pas seulement une crise de l'administration pénitentiaire de cette prison, mais plutôt une crise de l'administration de la justice au Cameroun, la pire au monde, mettant en cause la responsabilité directe du Ministre de la Justice et celle plus large du Gouvernement.

S'agissant d'un domaine de souveraineté, cette administration devrait avoir pour mission de préserver la dignité humaine et les droits minimaux des citoyens.

Au lieu de quoi, l'impression largement répandue est qu'une fois qu'on a un doigt pris dans le processus de la Justice, la moindre considération en tant que être humain vous est déniée et vous ne devez votre survie qu'à votre capacité à jouer la partition de la corruption du stade de

la détention préventive en passant par les tribunaux jusqu'à la mort lente de la détention dans un univers carcéral déshumanisé, pendant que les responsables gouvernementaux regardent ailleurs.

La réalité les rattrape ce jour et frappe à coup de détonations à la porte de l'opinion publique et de nos consciences citoyennes. Ce qui est en question ici, c'est l'administration de la justice qui est de la responsabilité du Gouvernement. Maintenir en détention sans jugement et pendant des années des citoyens est un échec de gouvernance dans ce domaine de gestion de l'Etat. Cela doit être rappelé à ceux qui en ont la responsabilité pour qu'il change de pratique, d'autant plus que d'une part, avant jugement, tout prévenu bénéficie de la présomption d'innocence et que d'autre part, ceux qui sont déjà jugés doivent bénéficier de conditions de détention humaine .

Pour les uns et les autres, il ne saurait leur être dénié les droits minimaux de respect de leur dignité humaine et des droits citoyens. Period. Le temps d'agir pour corriger l'insoutenable est arrivé."
